

## « BALLE A LA MAIN »



### Présentation sommaire

**Identification :** Jeu de balle à la main

**Personne(s) rencontrée(s) :**  
Jacques Trobas

**Localisation (région, département, municipalité) :** 80131 Harbonnières, Picardie

**Indexation :**

### (A) Identification et localisation :

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :**  
Jacques Trobas, Président de la Fédération de balle à la main

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**  
La Picardie et le Nord -Pas de Calais

**Adresse :** 4 Place de l'Eglise

**Ville :** Harbonnières

**Code postal :** 80131

**Téléphone :** 0322858191

**Adresse de courriel :** [contact@ffbm.com](mailto:contact@ffbm.com); [jacques.trobas@wanadoo.fr](mailto:jacques.trobas@wanadoo.fr)

**Site Web :** <http://www.ffbm.com>

**(B) Description****Description :****1/ Nom du jeu traditionnel :**

Balle à la main

**2/ Territoire où le jeu est pratiqué (Commune, département) :**

Département de la Somme et notamment dans l'est du département (secteurs de Corbie, Moreuil, Rosières en Santerre et Roye), deux sociétés dans le nord de l'Oise et une dans le Nord (Maubeuge)

**3/ Description sommaire du jeu :**

Ce sport est l'héritier le plus direct du jeu de paume tel qu'il était pratiqué au Moyen Age. On joue à main nue sur un terrain en terre battue, craie damée ou macadam, d'une surface de 65m de long sur 12m de large, et bordé de tilleuls

Le principe du jeu est similaire à celui de la longue paume, de la balle au tamis, de la balle au gant et du ballon au poing. A part que cette discipline se joue avec une balle frappée à la main.

Pour être mis en jeu valablement, la balle doit franchir, de volée, la distance qui sépare la ligne de tir de la corde.

Après mise en jeu, la balle doit être rechassée de part et d'autre, les échanges pouvant se produire soit de volée soit du premier bond, et s'arrêtant lorsque la balle a fait plus d'un bond ou lorsqu'une faute a été commise.

Les chasses sont marquées à l'extérieur du terrain. Au tennis, un filet partage le terrain en deux parties égales ; à la Balle à la Main, pas de filet mais quelque chose de plus subtil : une chasse symbolisant un filet imaginaire, mobile de surplus. Cette chasse de couleur rouge sera plantée en première à l'aplomb du point où la balle a été arrêtée par un joueur, qui n'a pu la reprendre ni du premier bond, ni de volée, ou bien encore, elle sera posée au point même où la balle aura coupé la ligne sans qu'aucun joueur n'ayant pu la stopper dans sa course.

Le foncier de l'équipe A lance la balle autant de fois qu'il est nécessaire pour que deux chasses soient posées, d'abord la rouge, puis la bleu. Les deux chasses posées le plus près possible, les équipes changent de camp ; les chasses vont être alors jouées. Il s'agira, pour chacune des équipes soit de renvoyer la balle dans le camp adverse, si elle tombe bonne dans la surface à défendre, soit d'empêcher la balle de pénétrer dans le camp, si elle a fait au moins deux bonds avant d'y parvenir, car une balle qui a franchi la ligne de chasse en roulant, fait perdre le quinze à qui la laisse passer. Une équipe de balle à la main se compose de sept joueurs. (Antérieurement les parties se disputaient à deux équipes de huit paumistes)

**Eléments matériels constitutifs de la pratique :**

**Une balle :** pelote de cuir cousue main par un maître paumier local, M. Brun à Aubigny (80800), de 45mm et 45 g environ.

**Deux chasses :** piquets de bois rouge et bleu.

**Un marquoir**

**Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**

Un noyau de plomb, de la laine, du latex et du cuir.

**Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**

Couteau, aiguille ou alène

**Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**

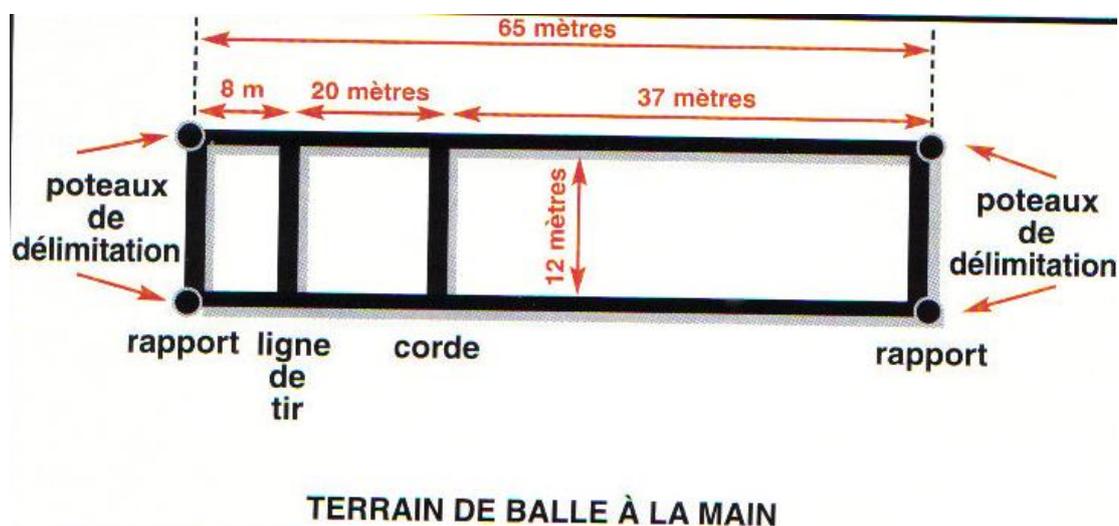
aucune

**Produits réalisés :**

Balle pelote

**Lieux d'exercice :**

La Balle à la main se pratique sur un terrain, généralement la place du village ceinte de tilleuls, de 65 m\*12m orienté nord sud. 2 adresses à Aubigny (80800) et à Rosières en Santerre (80170).



*Le choc des demi-finales entre Demuin, le vainqueur de l'édition 2003, et Aubigny B a tenu toutes ses promesses.*

**Apprentissage et Transmission :**

Aucun apprenti en formation pour la fabrication de balles

Un autre paumier, M. LECUS, rue du 41<sup>e</sup> RI 80170 Rosières en Santerre, connaît la technique de fabrication mais n'exerce pas.

**(C) Historique****Historique général :****Jeu de Pelote - Sphéristique**

Le jeu de paume est un jeu de balle pratiqué depuis plus de deux millénaires. Initialement joué à main nue ou gantée de cuir, il est ensuite devenu un sport de raquettes. Il est l'ancêtre direct de la pelote basque, de la balle pelote, du jeu de balle au tambourin, du tennis et plus généralement de tous les sports de raquette. Le jeu de paume est associé au serment du jeu de paume, un des événements majeurs du début de la Révolution française. La paume consiste à se renvoyer une PELOTE au dessus d'une ligne à la manière du tennis et se pratique en individuel (1 contre 1) ou en double (2 contre 2), mais aussi à 3 contre 3 ou 4 contre 4. La façon de compter les points (15, 30, 40 et jeu) est toujours utilisée au tennis. L'origine de la forme de comptage n'est pas clairement établie. Le port d'un gant de cuir afin de protéger la main qui frappe la balle se généralise à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La paume se pratique à l'origine en plein air, mais dès le XIV<sup>e</sup> siècle les terrains de jeu sont couverts d'un toit donnant naissance aux salles de Jeu de Paume, aussi appelés « tripots ». Vive, un ami d'Érasme, nous éclaire sur le jeu de paume en nous apprenant, notamment, qu'il n'y avait pas d'arbitre, et qu'il fallait respecter le jugement... des spectateurs ! Interdiction absolue de se mettre en colère et obligation de s'essuyer et de changer de chemise à la fin de chaque jeu. Le jeu doit être immédiatement stoppé si l'un des deux joueurs n'est plus physiquement apte à jouer. Première mention d'une raquette pour jouer au jeu de paume en 1505 qui se jouait précédemment à main nue ou gantée de cuir. Le battoir, raquette pleine en bois, était apparu au siècle précédent. La raquette dispose elle d'un cordage en chanvre ou en boyau. Le XVI<sup>e</sup> siècle qui s'ouvre sur cette innovation est l'âge d'or du jeu de paume en France. La pratique à main nue perdure, certains matches opposant même les tenants des deux écoles, des quatre même : main nue, main gantée, battoir ou raquette. En 1610, les paumiers se constituent en corporation. Les abus du raz-de-marée de la paume en France se devaient d'être corrigés. Certains paumiers peu scrupuleux n'hésitaient en effet pas à bourrer leurs **éteufs** de pierres provoquant des accidents, parfois mortels ; le frère de Montaigne décède ainsi. De nombreuses salles sont fermées tandis qu'une réglementation stricte (c'est le principe même d'une corporation) encadre désormais la production d'éteufs et autres raquettes.

Parallèlement les vilains maintiennent le jeu de pelote à main nue, en France mais également en Italie (Palla eh !) ; le jeu de main est un jeu de vilain qui se pratique dans la rue ou sur une place publique qui lui est dédiée. A Harbonnières, par exemple, le jeu de paume est au centre du village et comporte deux terrains d'évolution, l'un pour la Longue Paume, jeu de raquette, l'autre pour la balle à la main.

Les luttes ont traditionnellement lieu le dimanche et chaque société reçoit à tour de rôle les autres sociétés sportives, selon la catégorie des joueurs et le calendrier défini par la fédération. Avant la seconde guerre mondiale les organisateurs mettaient en jeu des lots de valeur pour les vainqueurs.

Des commissaires et des marqueurs sont chargés du bon déroulement des luttes et d'officialiser les résultats qui sont souvent l'objet de contestations animées.

**Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :**

La FEDERATION DE BALLE A LA MAIN a été fondée à Amiens et déclarée en Préfecture de la Somme avec inscription au Journal officiel le 4 juin 1908 ; son siège social s'est déplacé avant guerre à Rosières- en- Santerre puis à Hangest- en- Santerre.

Aucune archive ne nous est parvenue.

Des témoins ou des anciens joueurs font revivre les disputes d'antan et cède, qui une balle, qui des chasses ou un marquoir ayant appartenu à un parent.

**(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur****Modes de valorisation**

Plaquette

Site internet

Manifestations sportives

**Actions de valorisation :**

Championnat de France

Formation des cadres

Coupe de France

**Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :**

La direction des sports du ministère ne souhaite accorder aucune reconnaissance malgré l'inscription au journal officiel de la république française le 04 juin 1908

**Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :****Ouvrages :**

Chapus Eugène, 1854, *Le Sport à Paris*, Paris, Hachette, 320 p.

D'Allemagne Henry René, *Sports et Jeux d'Adresse*. Contient des extraits sur le jeu de Paume et le billard.

Desees Julien, 1967, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle - Aperçus historiques, récits anecdotiques et évolutions*.

Desees Julien, *Petite chronique illustrée des jeux de balles belges pendant les années de guerre 1914-1918*.

Goy Michel, 1967, *La maison académique contenant les jeux*, Lyon. Chapitres sur la paume rédigés par Jean Gosselin (1579), Forbet (1599) et Hulpeau (1629).

Masters James, 1997, *Borders ball: Section of the traditional handball game played at Ancrum during Shrovetide*, Edinburgh, University of Edinburgh

Morgan Roger, *Tennis - The Development of the European Ball Game*, Diderot et DAlembert Encyclopédie

**(E) Mesures de sauvegarde**

Soutien par le conseil Régional de Picardie et l'AGENCE POUR LE PICARD

Il serait justifié de constituer un groupement national d'intérêt sportif qui réunirait les fédérations sportives françaises dont les pratiques, héritées de la pilla et des jeux de pelote, sont apparentées et les règles souvent similaires se jouant en plein air ou en intérieur, qui sont fortement ancrées dans leurs terroirs et qui sont traditionnellement considérées comme fédérations plus folkloriques ou culturelles que sportives, par leurs interlocuteurs et les médias.

Liste de ces fédérations : balle à la main, balle au gant, jeu dit de paume ou Valenciennaise, pelote Artésienne, balle au tamis, ballon au poing, pelote provençale, balle au mur et « hand-ball », pelote basque, main nue place libre, rebot, chistera, jeu de battoir, balle au tambourin, jeu de longue paume, jeu de courte paume, squash.

Objet :

Promouvoir les disciplines et l'appropriation des règles par le plus grand nombre

Faire naître un vaste mouvement de renouveau de ces sports structurant du tissu social

Recenser et maintenir l'utilisation des terrains d'évolution des centres des bourgs ou des villes dans un objectif de développement durable, puisque ces investissements ont été consentis par les communes depuis plusieurs siècles avec un aspect attrayant pour leur environnement

Obtenir une représentation transversale et inter régionale auprès des autorités ministérielles sportives françaises; être membre à part entière du Comité nationale olympique et sportif pour les petites fédérations, aux moyens limités

Démontrer à nos interlocuteurs que traditions ne signifie pas sclérose et engourdissement

Favoriser les échanges entre les licenciés des diverses disciplines.

Accroître le rayonnement international de nos disciplines qui ont des sœurs et des cousines en Italie, Espagne, Belgique, Grande Bretagne, Hollande, Suède, et Amérique latine etc. ....

Favoriser les échanges techniques

Favoriser les échanges scientifiques et la formation de nos médecins fédéraux.

## **(F) Données techniques**

**Dates et lieu(x) de l'enquête** : 08/04/2012 Harbonnières

**Date de la fiche d'inventaire** : 08/04/2012

**Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs** : Jacques Trobas

**Nom du rédacteur de la fiche** : Jacques Trobas, Président de la Fédération française de balle à la main